

Edition de juillet 2018

LE PONTOIS



Chères P ontoises, Chers P ontois,

Monsieur Guy DUPIRE, mon ami, notre ami, bien connu de tous les pontois nous a quittés subitement à l'âge de 63 ans, beaucoup trop tôt, alors qu'il profitait de quelques jours de vacances. Je tiens, une nouvelle fois, à apporter tout mon soutien à son épouse, Agnès 1ère adjointe, à ses enfants et petits-enfants.



En ce début de mois de juillet, la saison de nos associations sportives arrive à son terme. L'heure est donc aux bilans et force est de constater que cette année a été riche en terme de résultats et performances. Notre vie associative se porte bien, en témoigne le nombre croissant de licenciés, membres, et les manifestations de qualité organisées sur notre Commune. Je félicite et remercie l'ensemble des bénévoles qui encadrent nos associations.

Avec le soleil, la vie pontoise s'active : Fête de la musique, ducasse de la Porquerie, kermesse, brocante... La fête de l'Eau fait également son retour à la base nautique, le samedi 14 juillet : structures gonflables, spectacles, bateau pirate vous attendent à partir de 14h00. Le feu d'artifice sera tiré au stade Henri Trotin juste après la traditionnelle retraite aux flambeaux. Venez nombreux !

L'accueil de loisirs accueillera cette année plus de 150 enfants, le programme est riche et varié : sortie au Val Joly, ferme aux Anes, Laser Game, initiations sportives (Aviron, Taekwondo, Football Américain), camping, Universkids, Pairi Daiza et Walibi, de quoi occuper vos enfants !

Les premières chaleurs arrivent et les amateurs de promenades, jardinage, cueillettes ou « farniente » attendent avec impatience la belle saison pour se dédier à leurs loisirs favoris. Passez donc un bel été : je vous souhaite d'agréables moments entre amis, voisins et en famille !
Soyez vigilants si vous prenez la route !

Bien Amicalement

Michel DETRAIT - Maire
Vice-Président de la CAMVS

Je vous donne rendez-vous aux prochaines manifestations :

Le samedi 14 juillet : pour la Fête Nationale, la Fête de l'Eau et le feu d'artifice

Le vendredi 27 juillet : la fête du centre de loisirs



Mairie de PONT SUR SAMBRE

30 Rue de Quartes

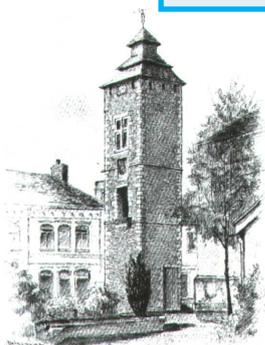
59138 PONT SUR SAMBRE

03.27.67.22.22

03.27.67.47.31

mairie.pontsursambre@wanadoo.fr

www.pont-sur-sambre.fr



Retour sur les dernières manifestations

Randonnée du 8 Avril 2018

Dans le cadre de l'opération « Escapes sur la Sambre », les membres de l'association Histoire Locale avaient organisé une randonnée pédestre sur les traces de Robert Louis Stevenson.

Depuis l'écluse de Quartes, par les ruelles et le contre-halage en centre Ville, les participants ont rejoint après un passage au relais nautique et à la Tour du Guet, le Musée de la Maison de Pays où l'écrivain voyageur attablé à l'auberge pontoise racontera son périple d'Anvers à Pontoise.

L'association Européenne « Sur les Traces de Robert Louis Stevenson » a également participé à cette manifestation et est venue planter un rosier devant la Maison de Pays. Ce rosier, primé à plusieurs concours internationaux, a été créé spécialement par l'horticulteur André Eve pour fleurir l'itinéraire du réseau européen « Sur les Traces de RL Stevenson. D'une hauteur de 80 cm, il n'a pas besoin de support pour s'épanouir, fleurit toute la saison et a une haute résistance aux maladies. Il a été baptisé à Fontainebleau avec pour marraine la romancière Alexandra LAPIERRE, auteure du livre Fanny Stevenson. Un acte symbolique pour marquer cette journée.



La Mi-Carême

Trois jours de festivités dans les rues pontoises, à l'occasion de la traditionnelle Mi-Carême ont été proposés par le Comité de Bienfaisance Fraternelle présidé par Monsieur TRICOT Francis, avec le soutien de la Municipalité. Tout a été mis en œuvre pour présenter un programme riche et diversifié pour fêter le 25ème anniversaire de Jean-Jean et la 126ème édition du cortège. Brocante, inauguration costumée, groupes dynamiques, fête foraine : il y en avait pour tous les goûts. Petits et grands ont partagé un excellent moment. A l'année prochaine !



Le 1er Mai

Les médaillés du travail

La tradition a été respectée dans la Commune. Les Pontois ont été honorés, lors de la fête du travail : le 1er mai 2018. Nous leur présentons, une nouvelle fois, nos sincères félicitations.

40 années de service, médaille GRAND OR :

M. ARBONNIER Patrick

M. BOLZAN Guy

35 années de service, médaille OR :

M. BODCHON André - Mme DEMATOS Adrianna

M. DEPAUW Eric - Mme GALLIEZ Fabienne

M. LERAT Thierry - M. PAUCOT Yannick - M. SARCY Gérard

30 années de service, médaille VERMEIL :

M. ALTIDE Pascal - M. VINCENT Thierry

20 années de service, médaille ARGENT :

Mme DAVOINE Graziella - Mme GILLOT Séverine

M. MORET Christophe - Mme DUMONTIER Frédérique



Nous avons une pensée émue pour la famille de Madame DUMONTIER Frédérique, présente lors de cette cérémonie et décédée le samedi 16 juin.

La Course Cycliste

Une autre tradition pontoise, a été organisée le 1er mai : la course cycliste Grand Prix Yvon Vion. Le circuit qui comporte quelques faux plats et une longue grimpe au Hameau de la Porquerie a attiré une quarantaine de passionnés. 100 kilomètres ont été effectués en 18 tours. Le départ était donné à l'intersection de la Route de Bavay et de la Rue des Blancs Bois, puis les participants se sont dirigés dans la Grand Rue, la Rue des Blancs Bois, la Route de Berlaimont et la Haute Rue. La remise des récompenses s'est déroulée à la salle des fêtes.



L'exposition Artisanale et Gastronomique

La dix-huitième édition de l'exposition artisanale et gastronomique qui s'est tenue le week-end de la Pentecôte, soit le samedi 19 mai et le dimanche 20 mai a attiré plus de 400 visiteurs.

48 exposants avaient répondu présents et ont présenté leur savoir-faire au public.

Tout au long de la visite, vous pouviez découvrir, des artistes originaux : une plumassière, un cougourdonnier (transformation d'une courge en lampe), sculpteur de métal, créatrice de poupées, créatrices de bijoux, artiste-peintre tous passionnés par leur art et qui ne souhaitaient qu'une chose : partager avec le public.

La partie gastronomique permettait de déguster chocolat, champagne, vin, fromages...

Nous remercions l'ensemble des artisans et bénévoles pour leur participation et leur implication. Ce week-end était très chaleureux. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Les commémorations

Journée de la Déportation

Le souvenir de la déportation est célébré lors d'une journée nationale française, en mémoire à ses victimes, chaque dernier dimanche d'avril.

Le 29 avril 2018, les membres du Conseil Municipal et les associations patriotiques se sont réunis au cimetière pour déposer une gerbe au Monument aux Morts Français.

Commémoration du 8 Mai 1945

Le 8 mai, les membres du Conseil Municipal, les associations patriotiques et la fanfare se sont rassemblés au cimetière pour rendre hommage à ceux qui se sont battus pour une France Libre .

Des gerbes ont été déposées au Monument aux Morts Français et au Monument Anglais.

La Remise des dictionnaires

Ce jeudi 28 juin, les membres du conseil municipal, l'équipe enseignante ont accueilli les élèves de CM2 et leurs parents pour la traditionnelle remise des dictionnaires : l'occasion de les féliciter de leur cursus scolaire et les encourager pour l'entrée en 6ème. Un vin d'honneur a ensuite été offert aux participants.



La Fête de la Musique

Les associations ont fêté la musique !

Ce samedi 23 juin, la fanfare municipale a organisé un concert sur le parvis du Centre Polyvalent et la Compagnie Di Rota de l'école du Ballet d'Art a proposé une représentation de danses sur la scène du Centre Polyvalent. Les participants ont pu profiter d'une buvette et d'une petite restauration sur place.

La kermesse des deux écoles

Les parents étaient venus nombreux au Centre Polyvalent, ce samedi 30 juin, pour la kermesse des deux écoles. Le matin, les enfants de l'école maternelle ont proposé un spectacle sur le thème du « voyage autour du Monde ». Un moment convivial a ensuite été proposé le midi par l'APE les P'tits Pontois avec une petite restauration, des jeux de kermesse, des quizz et jeux pour les enfants et les parents. Puis les élèves de l'école primaire Robert Louis Stevenson, sont montés sur scène pour chanter et danser. Merci à tous pour cette magnifique journée qui s'est terminée par un lâcher de ballons.



La retransmission des matches de la Coupe du Monde

Les villes d'Aulnoye-Aymeries, Bachant, Leval et Pont sur Sambre vous proposent la retransmission des matches de la Coupe du Monde sur écran géant.

Notre commune a retransmis :

- ◆ le match France Danemark où plus de 200 personnes ont été présentes
- ◆ et la demi-finale

Pour la finale rendez-vous à Bachant **le 15 juillet 2018 à 17h00**



L'accueil de loisirs d'avril 2018

Pendant les vacances d'avril, 16 enfants d'âge maternel et 34 enfants d'âge élémentaire et adolescents ont été accueillis à l'ALSH où la magie et le sport étaient au rendez-vous.

Les enfants ont pu bénéficier d'animations sportives offertes gracieusement par le Département du Nord avec toujours la bonne humeur et l'implication de ses animateurs. Au programme :

- Roller
- Athlétisme
- Taekwondo
- Canne de combat.

Le thème étant la magie, Lulu le magicien est venu faire un spectacle que les enfants ont beaucoup aimé.



Ducasse de la Porquerie

Les 23 et 24 juin 2018 a eu lieu la 36ème Ducasse de la Porquerie. La météo a été favorable à l'organisation de cette manifestation. L'évènement a été une réussite et est toujours apprécié des amateurs d'anciens véhicules : tracteurs anciens, voitures d'époque et véhicules militaires WW2. De plus, les activités gratuites : manège, jeux gonflables, tracteurs à pédales (petit plus de cette année) ont été très convoités par les plus jeunes.

L'Amicale de la Porquerie a également été ravie d'accueillir la fanfare municipale venue jouer le dimanche soir. Les membres de l'amicale sont fiers d'accueillir différentes générations de bénévoles tous motivés pour la réussite de la Ducasse et rendent celle-ci conviviale.

L'association remercie également l'ensemble de la Municipalité pour l'aide apportée pour l'organisation de cet évènement.



Evènements à venir

Fête Nationale



La fête de l'eau revient à la base nautique !
L'accès est gratuit pour tous.

Attention :
le Feu d'artifice a lieu
le samedi 14 juillet 2018

9h30 : Concours de pêche

À la base nautique Grand rue

Organisé par l'association « Les brochets ». Permis obligatoire.
Renseignements et inscriptions au 06 33 37 23 27

11h : Commémoration de la Fête Nationale

Sur le parvis du 14 juillet au pied de la tour

En présence de la fanfare municipale, de la clique des sapeurs-pompiers, des anciens combattants, de l'association « Les p'tits bleus », des enfants du centre de loisirs, de la municipalité.

14h : Fête de l'eau

À la base nautique Grand rue

Structures gonflables, bateau pirate « l'univers de Borgnefesse », bar à eau, buvette sur place...

14h-15h15 : Spectacle de clown-mime « Le conte d'Atef »

14h-18h : Balade de 30 min sur la Sambre en bateau sur le Pampéro (maximum 6 personnes, 5 € par personne)

22h30 : Remise des bâtons lumineux

Au centre polyvalent

23h : Feu d'artifice

Au stade Henri Trotin, rue des écoles



La fête du Centre

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs vous proposent de participer à la fête du centre, sur le thème des voyages exotiques. Elle se déroulera **le vendredi 27 juillet, dès 19h00** au Centre Polyvalent. Chants, danses et surprises sont au rendez-vous ! On vous attend nombreux !

Le Banquet des Aînés

Les inscriptions pour le Banquet des Aînés sont closes. Merci à toutes les personnes qui ont déposé leur coupon-réponse en Mairie! Pour toutes les personnes participantes, rendez-vous **le dimanche 9 septembre, dès 12h00** au centre Polyvalent pour une après-midi chaleureuse! Pour les personnes ayant oublié de donner réponse, contacter la Mairie au 03.27.67.22.22.

La Fête du patrimoine

La Fête du Patrimoine se déroulera **les 15 et 16 septembre 2018**
Plus d'informations prochainement.



Les Noces d'Or

La cérémonie des Noces d'Or se déroulera **le dimanche 28 octobre 2018**
Si vous souhaitez renouveler vos vœux de mariage (50, 60 ou 70 ans), n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

LE SERVICE JEUNESSE



Inscription obligatoire à la rentrée

Une nouvelle année scolaire débute. Par conséquent, il convient de compléter un dossier d'inscription pour tout enfant fréquentant le service jeunesse : garderie périscolaire, restauration, accueil de loisirs. Ce dossier est valable toute l'année scolaire. Vous devez fournir également une attestation d'assurance, la copie des vaccinations et votre numéro allocataire CAF. Ce dossier sera remis à votre enfant à l'école.

Le périscolaire



Un accueil périscolaire est proposé :

- ◆ le matin de 07h30 à 08h30 au restaurant scolaire
- ◆ Le soir de 16h30 à 18h30 à **l'école élémentaire** les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le tarif est en fonction du quotient familial : toute heure entamée est due. Le petit déjeuner et/ou le goûter sont facultatifs et au prix de 0,50€. *Les tarifs peuvent être révisés chaque année par délibération du Conseil Municipal.*

Les P'tits Loups

Attention : changement de locaux !



A compter du 09 juillet, l'association « Les P'tits Loups » propose deux permanences , **sous réserve de l'accord des services du Conseil Départemental du Nord**

- ◆ le **lundi** et le **jeudi** **au CENTRE POLYVALENT** (salles du bas).

L'équipe de la Halte Garderie accueille les enfants, de 2 mois à 4 ans, de **08h15 à 11h45**

Plus de renseignements auprès de l'association au : 03.27.65.43.33

Consultation des Nourrissons



La consultation des nourrissons a lieu au **centre polyvalent, salle du moulin** les 2ème et 4ème mardis de chaque mois, de 09h00 à 11h00 en présence du docteur Bacquet.

Dates des prochaines consultations : 10 juillet - 24 juillet - 14 août - 28 août : à confirmer
11 septembre - 25 septembre - 9 octobre - 23 octobre - 13 novembre - 27 novembre - 11 décembre

La restauration scolaire

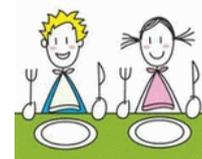
La Municipalité propose un service de restauration scolaire, les lundis - mardis - jeudis et vendredis midi:

- ◆ Au restaurant scolaire, pour les enfants de primaire
- ◆ Au réfectoire de l'école maternelle pour les maternels.

L'achat de tickets de cantine est obligatoire.

Le tarif est établi en fonction du quotient familial.

Les menus sont disponibles en mairie et consultables sur le site internet



VIE SCOLAIRE

Ecole Maternelle



Sortie de fin d'année

Les deux classes de moyenne et grande section de Madame VINCENT et Madame DELANNOY se sont rendues, le lundi 18 Mai, au Palais des Beaux Arts de Lille. Les enfants ont pu participer à des ateliers, le matin, sur le thème du portrait. Après un pique-nique, direction le zoo de Lille pour une visite appréciée de tous.

- ◆ le transport et les entrées au musée ont été financés par la Municipalité.
- ◆ Les entrées au zoo ont été financées par la coopérative de l'école

Pour la classe des petits, le 25 mai, direction Sars Poteries pour une visite guidée du Musée du verre.

- ◆ le transport a été financé par la Municipalité
- ◆ Les entrées du musée par la coopérative de l'école

Rentrée 2018

L'ouverture de classe à l'école maternelle a été confirmée. Nous aurons le plaisir d'accueillir, dès la rentrée de septembre Madame Clotilde BAILLEUL. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Ecole Élémentaire

Plusieurs sorties ont été proposées aux enfants de l'école élémentaire Robert Louis Stevenson :

- ◆ une sortie au cinéma avant les vacances de Noël
- ◆ Une sortie au théâtre le Phoenix à Valenciennes pour une représentation de théâtre d'ombres
- ◆ La traditionnelle liaison CM2 / 6ème au Collège de Berlaimont
- ◆ La sortie de fin d'année à SAMARA dans la Somme.

Changement de mobilier

Le mobilier de la classe de Madame GILLET va être changé complètement pendant les vacances scolaires.



Le Monde Associatif



Les Brochets

La Société de Pêche les Brochets organise **un concours de pêche** pour les sociétaires uniquement.

Les pêcheurs ont rendez-vous, **le 14 juillet 2018 à partir de 09h00 à la base nautique.**

La Carte de pêche « Les Brochets 2018 » est obligatoire pour participer à ce concours. Les emplacements sont tirés au sort.

Voici le règlement du concours :

1 canne par pêcheur

Pêche à l'anglaise autorisée, également au carnassier

1 point par gramme

5 points par poisson

9h30 : amorçage lourd

9h35 : début du concours

Rappel d'amorçage léger autorisé pendant le concours

11h30 : fin du concours

La pesée se fera sur place

Remise des prix à 12h30 au café « Le Tricolore » : Coupes de la ville et nombreux lots.



Suivant les conditions météorologiques, le report du concours peut avoir lieu, voire l'annulation.

Le Club des aînés

Visitez un village d'autrefois !

Le Club des Aînés de Pont sur Sambre organise une sortie, **le jeudi 13 septembre 2018 au Village Saint Joseph à Guines (Pas de Calais).**

Allez découvrir un village des années 1900. Baladez-vous, prenez le temps de sillonner les allées, de découvrir les échoppes, boutiques et ateliers de ce charmant village d'antan, fidèlement reconstitués par des artisans charpentiers.



Au programme : visite du village, repas et goûter dansant.

Coût par personne : adhérents 50 € - non adhérents 55 €, transport compris.

Renseignements auprès de Marie-France ou de Myriam au 06.29.57.74.06 ou 03.27.63.74.28 de 10h à 12h
Ou au foyer d'accueil Francis Burillon le mercredi de 14h00 à 18h00.

Les réservations et le paiement sont à faire avant le 25 juillet 2018, pour une question d'organisation.

Il y a possibilité de régler en deux fois.

Danse & Co

Cours de danse de salon : rumba, salsa, samba, tango, paso doble...

Vous aimez danser ? Rejoignez nous à la prochaine saison.

Des portes ouvertes sont organisées le **lundi 03 septembre 2018 à 19h00** à la Salle la Renaissance (près de l'Eglise), en présence de Marilyn, professeure diplômée.

Les cours débuteront **le lundi 10 septembre à 19h00**.

Les entraînements ont lieu à la salle des fêtes de Pont sur Sambre, chaque mercredi de 19h à 21h00.

Renseignements au 06.89.59.76.07, via Facebook : Danse &Co Pont sur Sambre, par mail : danse-co59138@orange.fr



Les Sambriennes

La clôture des cours a eu lieu le mercredi 27 juin 2018 avec le verre de l'amitié.

La reprise des activités aura lieu **le mercredi 12 septembre 2018**.

Les cours ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h30, avec possibilité les lundis après-midi.

Notre sympathique équipe encadrée par nos deux animatrices, vous convie à les rejoindre pour un travail complet du corps dans la bonne humeur : Echauffement, cardio, aérobic, renforcement musculaire, coordination, abdos-fessiers....

Le repas dansant annuel aura lieu le **samedi 9 mars 2019** à la salle polyvalente, à noter dans vos agendas !



Rythme et Révérence

L'association vous donne rendez-vous : **le samedi 13 octobre à 19h30** au centre polyvalent pour **son gala annuel**, sur le thème « L'amour à Pompéi »



Peinture sur Soie

L'association change ses jours de fonctionnement !

Elle vous invite à une démonstration artisanale de peinture sur soie : écharpes, foulards, coussins, tableaux, lampes, tous les **MARDIS et JEUDIS** de 14h30 à 18h00 à l'ancienne école des garçons.

Pour toute demande d'information, contacter Madame LEGRAND Annie au 03.27.66.41.26.

Les Jardins ouvriers pontois

Les membres de l'Association des Jardins Ouvriers Pontois accueillent tous les pontois souhaitant cultiver et récolter leurs propres légumes, en mettant à disposition des parcelles de culture.
Pour la 1ère année, la caution s'élève à 10 € l'are et la cotisation est fixée à 2 € l'are.
Les personnes intéressées peuvent contacter le président Monsieur GODEFROY Jean-Claude au 06.63.87.39.19.

Basket Ball

La saison pour l'ASB Pontois se termine bien : les filles évoluant en Pré-Région terminent 2ème du Championnat à 1 point des premières.

Les Seniors garçons de l'équipe A, dirigés par Monsieur CAUSEUR Alain ont effectué une belle prestation malgré les blessures des joueurs qui ont pénalisé le groupe.

Quant aux Seniors garçons de l'équipe B, dirigés par Monsieur RUISSEAUX Dominique, ils finissent 4ème du championnat, bravo pour cette belle performance.

N'oublions pas les poussins, cette belle équipe qui a effectué une belle prestation tout au long de ce championnat.



Les P'tits Pontois

Lors de la Mi-Carême, l'association des parents d'élèves a invité les enfants des écoles à participer au cortège. Ils pouvaient suivre Jean-Jean ou le petit train du Roi Lion dans l'ambiance festive bien connue.

A l'occasion des fêtes de Pâques, les élèves de deux écoles se sont vus offrir des chocolats de Pâques par les membres de l'APE.

Pour la seconde fois était organisée une vente de viennoiseries distribuées aux élèves à la sortie des classes

Puis les mamans ont été mises à l'honneur lors d'une vente de roses pour la fête des mères.

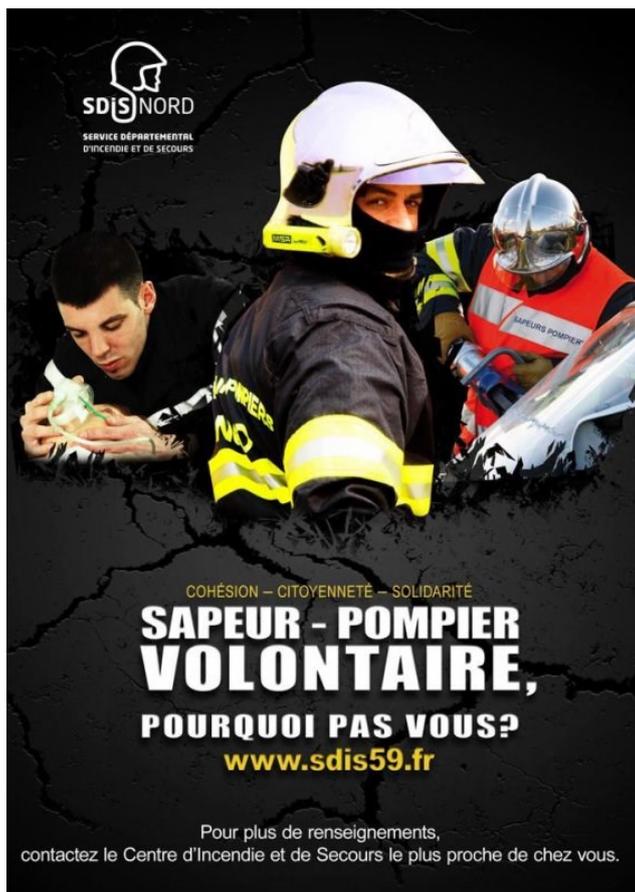
La kermesse des deux écoles, grand événement tant attendu par les petits et les grands, a eu lieu le samedi 30 juin 2018. Des animations diverses, des jeux de kermesse, des lâchers de ballons et une restauration ont été proposés tout au long de la journée.

Tous les bénéfices de ces actions servent aux enfants par le financement des manifestations futures et des dons versés aux deux écoles.



Vous êtes parents d'élèves et vous souhaitez vous investir dans une association où il fait bon s'amuser, rejoignez-nous !

Amicale des Sapeurs Pompiers



Devenir sapeur-pompier volontaire, pour vivre un engagement citoyen au service des autres en marge de son métier, de ses études, de ses loisirs.

Conditions :

- ◆ Etre disponible pour un engagement au service de la population
- ◆ Etre âgé (e) de 16 à 55 ans.
- ◆ Disposer d'une autorisation parentale pour les mineurs
- ◆ Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale
- ◆ Jouir de ses droits civiques
- ◆ Avoir un casier judiciaire vierge
- ◆ Habiter à moins de 5 minutes d'un Centre d'Incendie et de Secours
- ◆ Etre à jour dans ses vaccinations.

Renseignements auprès des Centres de secours

Football

Deux équipes tchèques ont participé au tournoi de football international d'Hordain. C'est d'ailleurs une de ces équipes qui a remporté la finale.

Les jeunes ont été hébergés dans notre Commune par des familles volontaires.

Ce fut un très bel échange, les enfants ont été ravis de leur séjour à Pont sur Sambre. Ils ont pu participer à l'exposition artisanale et gastronomique et goûter ainsi quelques spécialités locales.



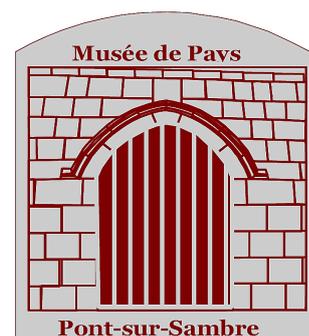
Les chroniques du Musée de la Maison de Pays

Bonjour à tous,

Le 8 avril 2018, de l'écluse de Quartes à l'auberge pontoise, une sympathique randonnée a retracé le chemin emprunté, en 1876, par l'écrivain Robert Louis Stevenson. En complément, une brochure de poche, avec un plan détaillé, sera bientôt proposée aux randonneurs désireux de découvrir la richesse du patrimoine gallo-romain, industriel, littéraire et artistique de notre commune, ville natale du peintre Félix Del Marle.

D'autre part, pour préparer l'exposition du centenaire de la *Grande Guerre*, vos documents et anecdotes, relatifs à cette période, nous seraient fort précieux. Merci de nous les confier.

Mail : maisondepays.pont@orange.fr ou 06 85 31 52 28
<http://musee.depays.pagesperso-orange.fr>



Entre Bourgogne et France, Nicolas Rolin

La famille Rolin a marqué durablement le sort de Quartes et de Pont-sur-Sambre. De 1430 à 1603, celle-ci fut à la tête du fief d'Aymeries qui comprenait les terres et seigneuries de Raimes, Doullers, Sars de Doullers, Pont-sur-Sambre et toutes leurs dépendances. L'artisan de ce fief n'est autre que **Nicolas Rolin** qui fut Chancelier de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Issu d'une famille "*de petit lieu*"¹, Nicolas Rolin, après des études approfondies de droit, entre au barreau de Dijon où se tenait la cour ducale. À l'âge de vingt et un ans, son incroyable facilité pour l'art oratoire le mène au grand barreau de Paris. Il est dépeint comme *très intelligent, érudit, travailleur, énergique, orgueilleux, parfois sans scrupule, mais toujours totalement dévoué à ses princes*. Le duc de Bourgogne « **Jean sans Peur** »² prit sous son aile ce personnage ambitieux et ambigu qui aura par la suite une image très pieuse. Nicolas Rolin devint son conseiller en 1406 et son avocat au Parlement de Paris, en 1407, lors de l'assassinat du duc Louis d'Orléans³. Cette sombre période vit l'affrontement implacable entre les Armagnacs et les Bourguignons.

- En **1418**, « Jean sans Peur » s'empara du gouvernement et Nicolas Rolin devint conseiller du roi. Philippe le Bon, fils de « Jean sans Peur »⁴ lui confia le soin de demander justice au roi de France Charles VII et le prit à son service à la fois comme conseiller, avocat au parlement de Paris et "*maître des requestes*".
- En **1422**, Nicolas Rolin est nommé chancelier (seigneur d'Autun, d'Aymeries et de Raimes) de Philippe le Bon (duc de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois en 1419, comte de Namur en 1429, duc de Brabant et de Limbourg en 1430, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande en 1433, duc de Luxembourg en 1443). Nicolas Rolin poursuivit un double objectif : la grandeur et l'indépendance politique de la Bourgogne ainsi que la coexistence pacifique de l'État de Bourgogne avec la France.
- En **1427**, le duc de Bourgogne Philippe le Bon saisit les terres de René II d'Anjou et en attribue les revenus au Chancelier de la cour de Bourgogne, c'est-à-dire au personnage le plus haut placé après lui : il s'agit de Nicolas Rolin.



Document d'époque qui octroyait le fief d'Aymeries à Nicolas Rolin et donc allait mettre Pont (et Quartes) sous l'autorité des Rolin pendant 170 années.



La vierge du chancelier Rolin, peinture de Jan van Eck (vers 1435)

¹Le père de Nicolas, Jean Rolin était bourgeois d'Autun, qualifié avocat au Parlement de Paris.

² Jean I^{er} de Bourgogne, dit « Jean sans Peur » avait commandité l'assassinat de son cousin Louis d'Orléans.

³ Rival des ducs de Bourgogne, frère du roi Charles VI devenu fou en 1392, prince de la maison capétienne de Valois, Louis d'Orléans, qui siégeait au conseil de régence, avait pour grand-père Louis XII et pour arrière-grand-père François 1^{er}.

⁴ « Jean sans Peur » est assassiné, en 1419, sur le pont de Montereau, lors d'une entrevue avec le futur Charles VII.

- En **1434**, AYMERIES (villages d'Aymeries, Pont-sur-Sambre, Quartes, Dourlers, Saint-Aubin et Raymes) devient la propriété des ROLIN pour 170 années.
- En **1434**, Nicolas Rolin rachète les terres dont il n'était que l'usufruitier à leur propriétaire légitime, le duc de Bourgogne, tout en les relevant de son autorité (cartulaire du hainaut). Il obtient de ce dernier « [...] la concession féodale du droit de connaître, dans sa terre d'Aymeries et du Sart de Dourlers, en toute franchise et liberté, et par ses propres baillis ou lieutenants, de tout cas de justice quelconques, à l'exclusion des sergents ou officiers du Hainaut, qui ne devaient plus y exploiter, à moins qu'ils ne fussent autorisés par jugement exceptionnel de la cour de Mons [...] »
- En **1435**, il fut l'un des principaux négociateurs du traité d'Arras qui conduisit à la paix entre la Bourgogne et la France, et par conséquence à la fin de la pénible *Guerre de Cent Ans*, en 1453.
- En **1444**, il donne en nue-propriété le fief d'Aymeries à son deuxième fils Antoine qui deviendra l'un des fidèles de Charles le Téméraire et le suivra dans son but de conserver à tout prix les territoires de Bourgogne contre la France de Louis XI.
- En **1452**, il crée avec sa femme Guigone de Salins, un nouvel ordre religieux : *Les sœurs hospitalières de Beaune* (Hospices de Beaune).
- En **1455**, Nicolas Rolin est nommé chancelier de Bourgogne par Philippe le Bon. Cependant, peu après, une mésentente avec le duc fit que Nicolas ne fut plus parmi les plus proches. Il garda cependant l'estime du souverain : « *continuez à me bien servir.* »
- 16 janvier **1461** : décès de Nicolas Rolin, quelques mois avant le sacre de Louis le onzième.

Principales sources : Association Histoire Vieux-Mesnil-Hargnies ; Charles BIGARNE ; CNRS ; Gérald COLLET - 2008 - "Aymeries, un site historique -1- Le Château" ; Jacquy DELAPORTE ; Isidore LEBEAU ; orta - 2016 ; Arsène PERIER "Nicolas Rolin, l'homme le plus puissant du XV^{ème} siècle" - 2015 et www.genealogiedesrolin.com.

À Jupiter et Hercule, parmi les premiers dieux célébrés à Quartes

Roland Delmaire, archéologue de Bavay, indique dans la *Carte du Nord* de 1997 : « Au chevet⁵ de l'église de Quartes, découverte d'un bas-relief mutilé qui fut déposé au Musée d'Avesnes-sur-Helpe. Il ne reste que le bas d'un Jupiter assis avec aigle aux pieds et d'un Hercule debout (la massue est bien visible, ce qui exclut l'interprétation des auteurs anciens qui y voient un Mercure (relaté en 1874 par P. Chevalier) . »

Monsieur GARIN, conservateur du Musée Archéologique d'Avesnes, nous a aimablement accueillis en septembre 2017. À cette occasion, nous avons apprécié sa remarquable érudition et la présentation de ce bas-relief mutilé figurant en bonne place à l'Institut Villien.

Une consultation documentaire et des photographies prises ce jour-là nous ont permis d'imaginer les parties manquantes. Pour pouvoir en apprécier la grandeur, nous avons réalisé des maquettes à une échelle à peu près similaire, afin de les exposer au Musée de la Maison de Pays de Pont-sur-Sambre. Il est concevable que cet autel votif était posé sur un socle ou une colonne comme nous le représentons. L'ensemble devait avoisiner deux à trois mètres de hauteur.

On peut donc supposer que ce monument constituait l'un des premiers autels installés à Quartes et que les dieux y figurant succédèrent aux divinités gauloises ou celtes, probablement célébrées sur ce site.



La Maison de Pays, comité de rédaction P Arbonnier - JJ Bailly, juin 2018.

⁵ Chevet d'une église : extrémité de l'église derrière l'autel, au fond du cœur.

ETAT CIVIL 2ème trimestre 2018

Bienvenue à :

Marvyn WILBERT né le 19 juillet 2017
Louna CORDOUAN LANNOYE née le 23 février 2018
Noë FARE né le 25 février 2018
Noa et Noé POTEL nés le 09 mars 2018
Maïwenn MANESSIER née le 29 mars 2018
Léa SAUCEDO DUPIRE née le 1er avril 2018
Lucas DRUESNE né le 15 avril 2018
Noëlie CHERON née le 21 avril 2018
Susann VILLAIN née le 20 avril 2018
Ethann SAINTHUILE né le 4 mai 2018
Angus BERTONI né le 19 mai 2018

**Nous présentons nos sincères félicitations
aux heureux parents**



Tous nos vœux de bonheur à :

Philippe MARECHAL et Sylvie TILMANT mariés le 21 avril 2018
Benoît CLOUCHOUX et Ingrid BLONDIAU mariés le 9 juin 2018
Bernard WALLERAND et Nathalie COSSART mariés le 25 juin 2018

François CORNIL et Manon SEILLE pacsés le 17 février 2018
Damien DATTICHES et Vania DELASSUS pacsés le 24 février 2018
Mathieu PAPIN et Amanda LEFEVRE pacsés le 17 mars 2018
Nicolas LEMOINE et Justine COLLIER pacsés le 21 avril 2018
Gaëtan LUCE et Blandine KHELFAINE pacsés le 5 mai 2018



**Tous nos vœux de
bonheur**

Ils nous ont quittés

André LOTTIAUX décédé le 07 mars 2018
Claudette COTTON épouse MASSART décédée le 21 avril 2018
Jacques FAGNART décédé le 04 mai 2018
Francis LELONG décédé le 10 juin 2018
Guy DUPIRE décédé le 14 juin 2018
Frédérique DUMONTIER décédée le 16 juin 2018
Edmond HOEZ décédé le 16 juin 2018

**Nous présentons
nos sincères
condoléances aux
familles**

Informations Pratiques



Fermetures pendant la période estivale

Médiathèque

La médiathèque sera fermée au public :

- ◆ du lundi 09 juillet au lundi 16 juillet inclus
- ◆ Du mercredi 1er août au lundi 27 août inclus

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mardi :	15h15 à 18h
Mercredi :	09h à 12h - 14h à 18h
Jeudi :	14h à 18h
Vendredi :	15h15 à 19h
Samedi :	09h à 12h - 14h à 18h

Mairie

La Mairie sera fermée :

- ◆ **le lundi 13 août 2018**
- ◆ **Le mardi 14 août 2018**
- ◆ **Et les samedis 4, 11 et 18 août 2018**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le samedi :
De 09h00 à 12h00

Démarchage abusif ERP

Attention !

Depuis plusieurs mois, les gestionnaires d'Établissements Recevant du Public (ERP), comme les commerces, les cabinets médicaux sont sollicités par des sociétés qui laissent entendre qu'elles agiraient au nom de l'État Français pour proposer des diagnostics sur l'accessibilité de leurs locaux ou un registre public d'accessibilité. Ces sociétés, qui pratiquent ces méthodes commerciales abusives et illégales, mettent en garde les gestionnaires d'ERP sur l'application d'une sanction pénale de 45 000 € pour les inciter à répondre favorablement à leurs propositions de diagnostics.

Un outil d'autodiagnostic a été mis à la disposition des établissements de 5ème catégorie sur le site internet du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : www.ecologie-solidaire.gouv.fr rubriques « politiques publiques », « accessibilité », l'ADAP, agenda d'accessibilité programmée », « réalisez votre auto-diagnostic » Si vous pensez avoir été victime d'une pratique commerciale abusive, nous vous invitons à en faire part à la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP).

Service restauration

Le service restauration sera fermé :

- ◆ **du lundi 06 août au dimanche 2 septembre inclus**
- Pendant cette période, le service de portage à domicile ne fonctionne pas.

Reprise : le lundi 03 septembre 2018

Pour les repas du mercredi au foyer d'accueil : reprise le mercredi 05 septembre

Renseignements au 03.27.62.08.78

Complexe sportif

En raison des congés d'été et des travaux prévus dans l'enceinte de l'établissement, le complexe sportif sera fermé **du samedi 30 juin au vendredi 31 août 2018 inclus**



Nouvelle permanence

L'agence « L'Eau d'Ici » propose, depuis le 1er juin, une nouvelle permanence :

A Aulnoye-Aymeries, le vendredi matin de 09h00 à 12h00, à la Mairie 15 Place du Docteur Guersant.

Un conseiller vous répond en direct pour toutes questions :

- ♦ gestion de vos mensualités, révision du mode de paiement
- ♦ Déménagement, emménagement
- ♦ Une question, un conseil

N'hésitez pas !

Quelques conseils pour un bon été



Plan canicule

Le plan canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule et de définir les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci. Il cible les personnes les plus fragiles, soit en raison de leur âge, soit en raison d'un handicap. Ce dispositif national est organisé autour de 4 niveaux d'alerte coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique.

Le Maire joue un rôle essentiel dans la cadre du « Plan canicule » notamment pour la mise en place d'un registre communal recensant les personnes vulnérables.

Conformément aux dispositions de l'article L 121-6-1 du Code de l'Action Sociale, il convient dans un premier temps d'identifier les personnes vulnérables en créant un registre nominatif des personnes âgées de la Commune et des personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin...)

Le décret n°2004-926 fixe les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation de ces données nominatives.

- ♦ Informer les administrés de la mise en place du registre par tout moyen de communication
- ♦ Collecter les demandes d'inscription. Les personnes pouvant figurer sur ce registre sont : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées, les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical...)

Un formulaire de demande d'inscription doit être rempli et déposé en Mairie. Si vous souhaitez donc figurer sur ce registre, nous vous invitons à venir en Mairie compléter de document, ou à prendre contact avec les services administratifs de la Mairie au 03.27.67.22.22.

- ♦ assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité de ce registre.

La personne inscrite ou son représentant légal dispose d'un droit d'accès et de rectification des renseignements qui la concerne. Afin de respecter la confidentialité du registre, les informations ne sont accessibles qu'aux personnes ayant été habilitées.

En cas de vigilance orange alerte canicule ou de vigilance rouge mobilisation maximale, la Municipalité se mettra en contact avec les administrés inscrits sur ce registre afin de s'assurer de leur situation. Une cellule de veille sera activée si nécessaire (composée du maire, des élus, des agents communaux...) pour tout problème.

Ne brûlez pas vos déchets verts !

Le brûlage des déchets à l'air libre, y compris les déchets verts est strictement interdit !

Pour la collecte des encombrants : deux passages sont prévus dans la Commune :

- ◆ le lundi 27 août 2018 et le vendredi 30 novembre 2018.
- Pensez à sortir vos déchets la veille au soir (dans la limite de 2m3)

Pour la collecte des déchets verts : elle est assurée gratuitement par des associations d'insertion dans la limite de 3 collectes par foyer. Si vous sollicitez un 4ème passage, il vous sera facturé à hauteur de 5 €.

- ◆ pour prendre rendez-vous, contacter l'association SYNERGIE au 06.25.86.89.66

Numéro accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

Les prochaines collectes auront lieu : du lundi 16 au vendredi 20 juillet, du lundi 13 au vendredi 17 août, du lundi 17 au vendredi 21 septembre et du lundi 15 au vendredi 19 octobre.

Pensez donc à anticiper la prise de rendez-vous.

Il est possible également d'apporter vos déchets à **la déchetterie** située Rue de la Fontaine à Aulnoye-Aymeries ouverte :

- ◆ du lundi au samedi : de 09h00 à 18h45
- ◆ Le dimanche de 09h00 à 11h45

L'accès se fait par badge uniquement. Pour obtenir votre macaron, rendez-vous au Pôle accueil de l'agglomération, 18 Rue du 145ème régiment d'infanterie à Maubeuge, muni d'un justificatif de domicile récent et de la carte grise de votre véhicule. La demande peut également se faire en ligne sur le site de la CAMVS : www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Elaguez vos plantations

Dans le cas de dépassement d'un arbre ou d'une haie sur le domaine public, le propriétaire concerné est tenu de procéder à son élagage, ceci afin de prévenir tout risque d'accident

Déjections canines

Propriétaires de chiens, pensez à tenir votre animal en laisse et à ne pas le laisser faire ses besoins sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts et d'une manière générale dans tous les espaces publics : une recommandation qui relève d'un simple savoir-vivre.

Ramassez les déjections de votre animal avec un sac plastique SVP!

Circulation

Lorsque nous sommes automobilistes, nous devons penser que de temps en temps nous sommes piétons ou cyclistes et que nos enfants ou petits enfants peuvent être mis en danger par une conduite irresponsable. N'oublions pas qu'à 60km/h, il faut 7 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50km/h. Un piéton heurté à 58km/h a 85 % de risque d'être tué.

Alors respectez les limitations de vitesse!

Informations Pratiques

Tickets de cantine, Garderie périscolaire

Rappel des permanences

pour la vente des tickets de cantine et l'encaissement des factures de garderie :

Le lundi : de 13h30 à 17h30

Le mercredi : de 09h00 à 12h00

Le samedi : de 09h00 à 12h00

Aide Administrative

Vous avez un problème d'assurance suite à un sinistre ou autre, vous venez de perdre un proche et ne savez comment faire les démarches, vous voulez des informations sur la retraite,

Etant spécialisée dans le domaine banque-assurance, je me propose de mettre mes compétences gratuitement à votre profit et de vous rencontrer **sur rendez-vous au 06.19.41.83.78**. N'hésitez pas à me contacter en toute confidentialité.

ROSELYNE LEGER

Promocil

Mme HUSSON de PROMOCIL assure une permanence en Mairie, les premiers lundis de chaque mois, de 15h à 16h, en présence de Madame CAIL Marie-Béatrice, adjointe.

Manifestations extérieures

♦ Rappel aux associations :

Dans le cadre du contexte actuel de renforcement de sécurité, il est demandé aux associations qui organisent des manifestations extérieures (brocante, ducasse, courses....) de se rapprocher de la Mairie, afin de constituer un dossier « sécurité » qui doit être transmis à la Sous-Préfecture, pour avis.

Numéro Vert

Pour toute question relative à *la gestion des poubelles, aux problèmes d'éclairage public, à la gestion des déchets verts*, un seul numéro le :

0800.306.573 (CAMVS)

Pôle accueil de l'AMVS

Du lundi au vendredi, les équipes de l'Agglo se tiennent à votre disposition **au Pôle Accueil**, nouvellement créé au **18 Rue du 145ème régiment d'infanterie**.

Voici les services proposés :

- ♦ retrait des badges de déchetteries
- ♦ Demandes d'interventions pour l'assainissement, la voirie, les bacs de collecte
- ♦ Espace permanence pour les aides à l'habitat,
- ♦ Espace Info Energie

Assistante Sociale

Une assistante sociale assure une permanence en Mairie, tous les mardis matin, uniquement sur rendez-vous.

Prendre contact avec l'UTPAS d'Aulnoye-Aymeries au **03.59.73.17.00**

BONNES
VACANCES

Pont sur Sambre

